



# VILLE D'AUCHY-LES-MINES

## Département du Pas-de-Calais – 62138

**ARRÊTÉ MUNICIPAL TEMPORAIRE N° 43/2023**  
**CARNAVAL ECOLE « LES PAQUERETTES » DU VENDREDI 24 MARS 2023**  
**DE 15H00 à 16h30**  
**REGLEMENTATION CONCERNANT LA CIRCULATION**

### Monsieur le Maire de la commune d'Auchy-les-Mines

Vu le code des Communes, Vu le Code de la Route,  
Vu l'arrêté municipal du 19 juin 1973 portant sur la circulation et le stationnement à l'intérieur de la commune.

**Considérant que, pour des raisons de sécurité, qu'à l'occasion d'une manifestation « CARNAVAL DES PAQUERETTES » ; il y a lieu de régler temporairement la circulation routière.**

## ARRETE

### Article 1 :

**VENDREDI 24 MARS 2023 DE 15H00 A 16H30 un carnaval sera organisé par l'école les Pâquerettes avec défilé jusqu'à l'école Anne Franck.**

La circulation des véhicules sera maintenue mais occasionnera une perturbation le temps du passage du cortège.

- Rassemblement des enfants dans la cour maternelle de l'école rue des Pâquerettes
- Rue des Pâquerettes en direction de la rue Basly
- Rue Emile Basly en direction de la rue Ignace Humblot
- Traversée de la rue Ignace Humblot
- Rue Grenier jusqu'à l'école « Anne Franck »
- Retour du cortège par le même itinéraire

**Article 2 :** Afin d'assurer la sécurité le long du défilé un véhicule sérigraphié Police Municipale se trouvera en tête de cortège et un autre véhicule des services techniques équipé d'un gyrophare se trouvera en fin de cortège. Des signaleurs munis de chasubles se positionneront aux intersections afin de bloquer la circulation temporairement.

### Article 3 :

Tout infraction constatée au présent arrêté pourra faire l'objet d'un procès-verbal.

**Article 4 -**

Monsieur le Commissaire TRUPIN du Commissariat de Béthune,  
Monsieur le Major EVRARD du Commissariat d'Auchy-Les-Mines sont chargés,  
chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée  
à:

Monsieur le Président du SIVOM de l'Artois de Haisnes,  
Monsieur le Responsable du Service Technique de la Ville d'Auchy les Mines  
Monsieur le Président du CENTRE DE SECOURS de Haisnes,  
Madame La Brigadière-Cheffe de la Police Municipale d'Auchy-les-Mines

Fait à Auchy-Les-Mines,  
Le 14 Février 2023



Monsieur le Maire  
Jean-Michel LEGRAND.